

Collaboration médecin du travail/médecin rééducateur dans le cadre de Cinergie/Comète

SOCIETE SANTE AU TRAVAIL PACA 25 septembre 2007

Dr B.Galy

Les actions de maintien dans l'emploi sont menées par une multitude d'acteurs. Maintenir dans l'emploi nécessite de construire, d'animer et d'élargir les réseaux d'acteurs à partir d'une lecture commune d'une situation, d'une connaissance partagée des outils et de l'engagement d'une démarche partenariale.

Pour traiter ensemble ces questions, des médecins du travail ont créé **CINERGIE**. L'objectif était que l'employabilité des personnes atteintes dans leur santé et handicapées soit préservée.

L'histoire remonte à 1992.

Cinergie s'est constitué en groupes de travail au sein de la FFMT, soutenu par l'AGEFIPH dès 1992.

L'objet de l'association est d'agir contre l'exclusion du monde du travail des personnes en situation de déficit physique, psychique ou sensoriel.

4 axes ont été établis :

Sensibilisation

Formation

Valorisation

Information

Des documents ont été élaborés :

« Inapte au poste que faire »

Fiches techniques par pathologie : « Travailler avec... »

Revue Echocinergie

La loi du 11 février 2005 s'accompagne de dispositions concernant les équipes de santé au travail à travers les notions d'évaluation en milieu professionnel des handicaps graves. Afin d'optimiser et d'améliorer la prise en charge de l'employabilité des personnes handicapées ou touchées par la maladie, il apparaît indispensable de s'intégrer dans une approche collective socio-médicale associant l'ensemble des professionnels de la santé autour de la personne handicapée.

Les objectifs de la Convention signée le 22 novembre 2005 entre CINERGIE et COMETE France ont pour but de développer des projets communs visant à :

- Etablir un lien entre médecine de soins et de santé au travail et médecine de rééducation
- Diversifier les solutions pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées

En élaborant des outils techniques communs d'évaluation

En organisant la mise en réseau des professionnels de la santé au travail mobilisés au profit des personnes handicapées

En produisant un ensemble de documents de sensibilisation et de formation à l'usage des professionnels en amont et en aval.

Les moyens :

- La production d'outils techniques d'évaluation communs
- La production de documents de sensibilisation et de formation à l'usage des professionnels
- La mobilisation et la coordination nationale des professionnels de la santé au travail autour des personnes handicapées et le développement des réseaux dans les régions.